

NOUVELLES MESURES DE SECURITE DU TRANSPORT AERIEN Pour les bagages à main

Depuis les récentes menaces d'attentats à Londres en août 2006, le niveau de sécurité lors de tout transport aérien, quelque soit la destination, a été revu à la hausse. Cela concerne principalement les bagages de cabine.

Le transport de liquides est maintenant interdit dans les bagages cabine. Ou très strictement limité comme suit :

- ✚ aux médicaments liquides (présenter une ordonnance à votre nom, et limiter la quantité à 100 ml par flacon),
- ✚ aux aliments liquides pour bébés,
- ✚ aux flacons et tubes (100 ml maximum par flacon) A PRESENTER dans un sac plastique hermétique et transparent de 20 cm par 20 cm.

Prière de noter que tout achat d'un élément liquide (boisson, parfum, etc..) effectué dans les boutiques de l'aéroport sera scellé dans un sac en plastique avant l'embarquement. Se renseigner auprès du vendeur pour savoir s'il peut délivrer ce sac... Un seul sac par personne est autorisé.

Les éléments interdits sont les liquides, les aérosols, les gels ou substances pâteuses :

- ✚ Eau minérale
- ✚ Parfum
- ✚ Boissons
- ✚ Lotions
- ✚ Crèmes, gels douches, shampoings, dentifrices, mascara, savons liquides
- ✚ Soupes
- ✚ Sirops
- ✚ Déodorants
- ✚ Etc....

R APPEL :

De façon générale, mettez tous vos liquides dans vos bagages de soute, sauf les produits absolument indispensables pendant le vol.

Si vous voyagez sans bagages de soute et uniquement avec des bagages de cabine, il faudra placer vos liquides dans un sac plastique type sac de congélation d'environ 20 cm x 20 cm.

BAGAGES A MAINS

- ✚ Veiller à vous munir d'un bagage à main réduit au minimum.
- ✚ La vérification du bagage à main sera systématique.
- ✚ Le bagage à main ne devra contenir aucun liquide ou gel, dentifrice, shampoing, bombe ou spray, aérosols et tout autre produit de consistance similaire.

MEDICAMENTS

- ✚ Les médicaments doivent être de préférence transportés en soute.
- ✚ Pour les passagers ayant un besoin impératif de médicaments durant leur vol, aucune restriction pour les médicaments solides, de type gélules et comprimés. Pour les médicaments liquides, ils devront présenter l'ordonnance délivrée à leur nom par leur médecin traitant.

- ✦ La vérification corporelle sera, elle aussi, systématique, chaussures comprises.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

En général, vous avez droit à 20kgs par personne pour les bagages à soute, et à 01 bagage en cabine ([vérifier le poids et les dimensions autorisés en fonction de chaque compagnie](#)).

Tout excédent de bagages sera facturé par la compagnie aérienne. La taxe varie en fonction de la destination.

Nous vous conseillons, par mesure de sécurité, d'inscrire vos nom et adresse à l'intérieur de vos bagages au cas où les étiquettes se détacheraient.

Au poste d'inspection filtrage, en plus de votre bagage à main, vous devrez déposer systématiquement votre veste et tout le contenu de vos poches dans les paniers prévus à cet effet afin de gagner du temps et d'éviter les allers-retours fastidieux sous le portique.

- A mettre dans sa valise en soute : tout objet considéré comme dangereux, objets tranchants et contondants : les petits ciseaux à manucure, les limes à ongles, les couteaux de poche, les lames de rasoir, les briquets...
Vouloir les prendre en cabine vous expose à devoir les abandonner au poste d'inspection filtrage.

Pour tout bagage abîmé ou perdu, [s'adresser immédiatement au bureau des litiges bagages de la compagnie aérienne afin de faire une déclaration](#).

PASSAGE DU CONTROLE DE SURETE

Retirez votre veste ou manteau.

Présentez à part :

- ✦ Tous vos grands appareils électriques : ordinateur portable, gros appareil photo numérique, lecteur DVD...
- ✦ Votre sac plastique transparent contenant vos flacons et tubes.
- ✦ Vos médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'une attestation.
- ✦ Vos aliments pour bébés.
- ✦ Vos achats réalisés dans les boutiques des aéroports qui auront dû être mis sous sac plastique scellé par votre vendeur. Attention : toutes les boutiques ne proposeront pas ce sac. Renseignez vous avant de faire vos achats.

Les achats de liquide effectués après les contrôles de sureté s'effectuent librement sous réserve des limitations douanières.

Attention cependant à vos correspondances : renseignez-vous avant tout achat.

Enfin, n'hésitez pas à faire des photocopies de :

- votre passeport
- votre billet d'avion
- à conserver dans votre bagage de soute, si les originaux sont dans le bagage cabine.

SONT AUTORISES EN CABINE :

Les flacons et tubes de 100 ml maximum disposés dans un seul sac plastique transparent fermé d'une dimension d'environ 20x20 cm.

Un seul sac par personne



SONT INTERDITS AUX CONTROLES DE SURETE :

- Les produits placés dans des sacs plastiques ouverts ou opaques.
- Les produits entassés ou superposés.
- Les contenants de plus de 100 ml.



Les exceptions :

- Les aliments pour bébé nécessaires au voyage.
- Les médicaments liquides accompagnés de leurs ordonnances ou attestations.

